

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 16 juillet 2012 portant création du cercle mixte
de gendarmerie de Sathonay-Camp**

NOR : INTJ1229163A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3412-1 et suivants,

Arrête :

Article 1^{er}

Le cercle mixte régional de gendarmerie de Sathonay-Camp (69) est créé à compter du 27 juillet 2012.

Article 2

Le général, commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 juillet 2012.

Pour le ministre et par délégation :

Le colonel,
adjoint au sous-directeur administratif et financier,
ANDRÉ PETILLOT